

Trésoreries : une note interne édifiante

Un centre des impôts sur deux est menacé de fermeture.
Comment communiquer sur ce sujet ? Le ministère démine.

« **Un redéploiement des agents pour être davantage en contact avec la population** ». Officiellement, le discours de Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, est rassurant. La réorganisation des services des impôts sera sans conséquence pour les usagers. Une simple réformette...

Officieusement, ce plan est ultrasensible, comme le montre une note interne envoyée par le ministère aux directions départementales des Finances publiques. Rappelons qu'un millier de trésoreries et centres des impôts (sur 1 600) sont menacés de fermeture d'ici à 2022. À la place, des permanences dans les mairies, les bureaux de Poste et les futures maisons France service.

La maîtrise de la communication est capitale. Bercy a donc rédigé un mode d'emploi de la concertation qui va durer quatre mois. *Ouest-France* s'est procuré cette note. Elle préconise des réunions « **informelles** » avec les syndicats et des rencontres avec les élus « **pour mesurer les réactions au courrier du ministre** ».

Le recours à la presse quotidienne régionale, « **pas obligatoire** », devra « **s'apprécier au regard du contexte local**. Si la concertation suit son cours sur une base constructive,



La direction des finances publiques a présenté son ébauche de plan.

il n'est pas indispensable de communiquer par voie de presse. » En revanche « **si de fausses informations circulent** », un contact « en off » avec un journaliste « **peut suffire** » ou précéder une conférence de presse. Le personnel sera, lui, content d'apprendre qu'il existe une marge de négociation départementale. Sur les implantations des nouveaux points d'accueil, leur nombre, le temps de présence d'un agent... Mais le nombre de suppressions d'emplois n'entre pas dans le champ des négos locales. C'est dit.

Marylise COURAUD.